L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE ET DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS. MERCREDI MATIN, 29 MAI 1850.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 29 MAI.

DENOUEMENT.

Tout est dit. L'expédition partie des ports américains n'a pas atteint le but qu'elle se proposait, et le général Narciso Lopez, pourchassé par un steamer espagnol, a dû se réfugier à *Key West* d'où il s'est embarqué à bord du vapeur *Isabel* et est arrivé à Savannah. C'est au moins ce qu'annonce à nos confrères du *Delta* une dépêche qui leur a été transmise de Charleston à la date du 25 courant et qui détruit de fond en comble toutes les conjectures qu'ils avaient faites sur la foi d'une dépêche arrivée directement de Savannah. Voici ce que renferme la seconde communication télégraphique:

"L'expédition est partie de Cantoy, dans le Yucatan, le 16 courant, et est arrivée à Cardenas dans la matinée du 19. Le débarquement a pris un certain temps, et les autorités ont pu envoyer immédiatement un exprès au poste de Tolesco à environ dix milles de distance pour demander des renforts. Les volontaires de l'expédition ayant pénétré dans la ville attaquèrent la prison qu'ils prenaient pour une caserne. La garde soutint bien le feu. A ce moment, on vit de nouvelles troupes traverser la place. Elles furent hélées, mais elles répondirent par un feu de file sur les agresseurs. Ceux-ci reprenant l'offensive attaquèrent la maison du Gouverneur, qui malgré une énergique résistance, fut incendiée. Les troupes de la ville se rendirent alors et Cardenas resta au pouvoir de l'expédition. Cependant le *Creole* se préparant à repartir pour aller chercher des renforts, les volontaires mécontens de la chaude réception qu'ils avaient reçue et ayant perdu un temps considérable à transporter à bord les blessés et les combustibles, se laissèrent aller au découragement et insistèrent pour être conduits à Key West.—Le *Creole* a été poursuivi par le steamer de guerre espagnol *Pizarro*, mais il a pu lui échapper."

Voici maintenant ce qui aurait eu lieu à Savannah après l'arrivée du général Lopez. Les détails qu'on va lire sont renfermés dans une dépêche du 26, transmise directement de Savannah:

"Une grande sensation a été produite hier soir par l'arrestation du général Lopez et de son aide-de-camp Jose Sanchez Iznaga, en vertu d'un ordre du président Taylor transmis par le télégraphe. Ils ont comparu devant la Cour de district présidée par le juge Nichols. La foule encombrait l'enceinte du tribunal et paraissait très-agitée. Aucune preuve n'ayant été produite, les prévenus ont été mis en liberté à onze heures trois quarts et sont sortis de la Cour au milieu des acclamations du nombreux auditoire qui les a accompagnés chez eux. Le général a harangué la foule à l'aide d'un interprète. Il a déclaré qu'il n'abandonnerait pas l'entreprise et tenterait à ses risques et périls de nouveaux efforts pour affranchir un pays opprimé. Le général Lopez est parti pour l'ouest ce matin à 7 heures par le chemin de fer."

Certes, bien des choses restent encore inexpliquées, mais un fait est positif, c'est que le général Lopez, commandant de l'expédition, est rentré aux Etats-Unis. L'entreprise a donc complètement échoué, et l'affaire de Cardenas n'a pas eu lieu exactement comme nous l'annonçaient les correspondans américains de la Havane. Les volontaires ont été accueillis par les soldats à coups de fusil; ils ont dû se battre et ont eu de nombreux blessés. La ville est restée en leur pouvoir, il est vrai, mais ils ont compris que la position n'était pas tenable, car ils ont demandé à être conduits à Key West, et le *Creole* serré de près par le steamer de guerre espagnol *Pizarro*, n'a dû son salut qu'à la proximité de Key West où il a pu se réfugier.

Maintenant on se demande ce que sont devenues les autres divisions de l'expédition, car celle du *Creole* n'avait que trois cents hommes à bord, et le nombre des volontaires enrôlés s'élevait, disait-on, à deux mille. Il y a par conséquent dix-sept cents hommes sur le sort desquels nous sommes encore dans l'ignorance. Avaient-ils déjà débarqué? Se sont-ils éloignés des côtes en apprenant la déconvenue de Lopez? Attendaient-ils à Contoy que le *Creole* vînt les chercher? Nous serions disposés à accepter plutôt cette dernière hypothèse, car la dépêche citée plus haut parle de renforts que le steamer se disposait à aller chercher après avoir débarqué à Cardenas les trois cents hommes de la première division. Mais alors quel serait le but de l'expédition? S'aventurer avec trois cents hommes seulement dans un pays occupé par des troupes ennemies, et à une toute petite distance de la Havane, dont la garnison est très forte, nous paraîtrait le comble de la folie. Nous avons meilleure opinion du talent et du mérite du général Lopez dont nous avons entendu faire un grand éloge comme homme de guerre. Il nous paraît impossible qu'il ait laissé à Contoy le gros de l'expédition pour se jeter dans l'île de Cuba à la tête d'une poignée d'hommes. Si tel était son plan, nous le répétons, ce ne serait plus de la témérité, ce serait de la folie! Et cependant nous sommes réduits à croire qu'il l'a réellement commise cette insigne folie, car que deviendraient nos braves volontaires sans chef dans un pays inconnu et hostile? Que n'auront-ils pas à craindre de la vengeance du gouvernement espagnol? Espérons qu'ils ont été laissés en arrière et qu'ils pourront rentrer aux Etats-Unis.

Quant à l'indépendance de Cuba, cette illusion de quelques âmes généreuses, est-elle près de s'accomplir? Nous commençons à en douter.

Conseil de la première municipalité.—Le Conseil s'est assemblé hier soir—12 membres présens.

Lecture est donnée d'une lettre accompagnée d'une résolution adoptée par le Bureau des Liquidateurs, laquelle porte que tout l'argent dans la caisse d'amortissement doit être appliqué à l'usage pour lequel cette caisse a été établie; aussi, une résolution portant que les *cash-warrants* émis par la Municipalité ne peuvent être placés dans la catégorie des dettes dont le Bureau a à prendre connaissance—Référés au comité des finances.

Après avoir pris connaissance de diverses pétitions pour émancipations d'esclaves, le Conseil entend le rapport suivant, présenté par MM. Dupré et McAlpin, membres du comité de finances:

Le rapport fixe le chiffre de la dette municipale, le 1er mai, à $1,153,974—96 dont $250,710 peuvent être couvertes par des ressources réalisables et consistant en bons de la 3e municipalité, en un jugement contre Mme de Pontalba, en argent ($70,000) déposé à la Banque, et en rentes foncières dont le montant s'élève à $149,000. La dette de la municipalité se trouve donc réduite à $894,264. L'argent déposé à la Banque est destiné spécialement à rembourser la valeur des bons émis en vertu de la résolution de 1848, mais si, comme le comité le croit, la commission de liquidation doit acquitter les dettes à mesure qu'elles viennent à échéance, les $70,000 dont il est question plus haut pourraient servir à satisfaire les créances les plus pressantes, telles par exemple que les billets au [illegible] $110,000 sont déjà dus et $30,000 exigibles dans le courant de la présente année. Le paiement pourrait s'effectuer par un versement de 25 pour cent en argent et, pour le reste, en obligations exigibles dans un, deux et trois ans, avec un intérêt payable tous les six mois.

La [illegible] dette de la ville s'élève à $[illegible] et l'actif à $536,000, non compris la valeur de certaines terres de l'Ouachita qui sont en ce moment l'objet d'un procès. Quant aux rentes émises en faveur de la Banque du Commerce montant à $500,000 et dûs en 1873, ils seront sans doute remboursés par les dividendes répartis chaque année et, s'il le faut, le placement des 5,000 actions que possède la ville. La dette de l'ancienne ville serait par conséquent réduite à $1,900,000 et la quotité de la 1re municipalité, d'après l'évaluation estimative des propriétés foncières en 1849, serait de $703,000 qui, ajoutés à la dette municipale, porteraient le passif de la Corporation à $1,597,264, soit 6 2/3 pour cent de la valeur estimative des propriétés mobilières et immobilières de la municipalité.

Si la dette doit être payée au fur et à mesure des échéances, la taxe à prélever pendant les années 1851, 1852, 1853, 1854 et 1855 peut être évaluée à 1 pour cent par an. On rappellerait par ce moyen tous les billets au porteur s'élevant à $445,000, les bons dûs en 1854 montant à $371,300 ainsi que la quotité municipale dans la dette de l'ancienne ville dont $170,000 seront exigibles en 1850 et devront être acquittés par la Première Municipalité.—En 1856, 1857, 1858 et 1859 la taxe à prélever peut être évaluée à 3 pour mille, en 1860 à 1 1/2 pour cent, en 1861 à 3 pour mille, en 1862 à 1 pour cent pour payer $216,000 de bons qui sont entre les mains de M. McDonough, en 1863 à 1/2 pour cent, en 1864 à 7 pour mille, en 1865 à 2 pour mille, et en 1866 à 1 pour cent pour acquitter les bons émis par la ville en faveur de la Compagnie du chemin de fer de Nashville. Dix ans plus tard, c'est-à-dire vers 1876 une somme de $18,000 devra être payée pour compte de l'ancienne ville. Cela soldé, la municipalité n'aura plus de dettes.

Le déficit dans les dépenses courantes de la présente année peut être fixée estimativement à $14,000, sans compter $66,000 de mandats à vue qui devraient être payées immédiatement à cause de la nature même de cet engagement. Les mandats à vue ont été livrés dans des momens de nécessité pressante, à l'époque de la dernière inondation par exemple, et ces créanciers qui se reposent sur l'honneur et la bonne foi de la Municipalité doivent être satisfaits les premiers. Mais pour se procurer l'argent nécessaire, il faut de toute nécessité imposer une taxe. Le comité propose donc les résolutions suivantes:

Io Conformément à la section 7 d'un acte intitulé: "Acte relatif à la ville de la Nouvelle-Orléans," le Conseil de la première Municipalité recommande que les votans de la dite Municipalité soient consultés dans le plus bref délai possible sur la nécessité de prélever une taxe spéciale de 1/3 de 1 pour cent sur la valeur estimative des propriétés mobilières et immobilières de la 1re Municipalité.

II. Le scrutin sera ouvert, avec le consentement du Conseil, après dix jours d'avis, et les suffrages seront recueillis comme dans une élection de maire, aldermen, etc.

III. En vertu de la 1re et de la 2e section d'un acte intitulé "Acte relatif à la ville de la Nlle-Orléans approuvé le 18 mars 1850," le Conseil de la 1re municipalité ordonne que—attendu qu'il n'y a aucune partie de la municipalité qui ne soit divisée en rues et où la corporation n'exerce aux frais communs des travaux d'utilité générale ou n'accomplisse quelque acte administratif—toute la municipalité est par les présentes déclarée urbaine.

Le comité annonce qu'un projet sera probablement présenté sous peu au Conseil pour le pavage des rues de la Levée, Chartres et Royale en blocs de granit carrés. Les habitans paraissent en faveur de ces grandes améliorations. La part de la municipalité dans la dépense sera d'environ $100,000, et si le Conseil approuve la mesure, le comité est d'avis que les deux projets soient soumis en même temps au peuple.

Le comité termine son rapport en présentant le budget estimatif de 1851 dans lequel les recettes dépassent de $30,000 les dépenses.

Sur motion, le rapport a été adopté et devra être imprimé. Les résolutions ont été mises à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Sur motion, le Conseil procède à l'élection de sept commissaires. Voici le résultat:

Premier ward—L. Le Blanc.
Second ward—T. Birmingham.
Troisième ward—F. L. Reneicke.
Quatrième ward—J. Larue.
Cinquième ward—(Après plusieurs ballots, les deux candidats obtenant le même nombre de voix, l'élection est renvoyée.)
Sixième ward—T. Blains.
Septième ward—C. M. de Armas.

M. Derbès, président du comité judiciaire, fait un rapport favorable à l'émancipation de plusieurs esclaves.

M. Fabre ayant présenté un rapport accompagné de la liste des officiers et watchmen qui ont fourni des preuves qu'ils sont citoyens, reçu qu'ils sont dûment élus.—Puis, le Conseil s'ajourne.

Première Cour de District.—L'avocat de District a fait entrer en Cour un *nolle prosequi* dans l'affaire de l'Etat contre le capitaine McConnell et Marie, (au sujet de Rey) les accusés ont été mis en liberté.

—Cinquième Cour de District.—Nous apprenons qu'une action en dommages a été portée à cette Cour, par le docteur Knapp et le capitaine Wilson, du navire Russia, contre les compagnies d'assurances qui les avaient accusés d'avoir conspiré pour incendier le navire Russia. Les dommages sont portés à $20,000.

CONFESSION DE L'ESCLAVE JAMES,
Accusé comme incendiaire.

Nous donnons ci-après la confession volontaire faite hier au recorder Genois, par l'esclave James, âgé de 17 ans et appartenant à Mme Ball, lequel est accusé d'avoir mis le feu le 20 de ce mois, à une maison rue Dauphine, près Conti. Les esclaves Crispin et Edwards, comme nous l'avons dit hier, sont accusés de complicité. Avant d'entendre la confession de James, le recorder Genois lui a dit qu'il n'était pas tenu de s'incriminer ou de répondre aux questions qui pourraient tendre à découvrir s'il est coupable. C'est donc de son propre mouvement qu'il a fait la confession suivante:

Dimanche soir, 20 de ce mois, vers neuf heures, Crispin lui a donné une fiole contenant de l'esprit de térébenthine, afin de mettre le feu à la maison vide adjacente à celle occupée par sa maîtresse, rue Dauphine, entre Bienville et Conti; le lundi à la pointe du jour ayant escaladé l'entourage qui sépare les deux maisons, il a pénétré au troisième étage de la maison inoccupée et a mis le feu, au moyen de la térébenthine, dans une chambre donnant sur la cour, vers huit heures et demie, l'alarme a été donnée par sa maîtresse, et quelques personnes attirées par ses cris ont éteint le feu.

Il dit avoir vu Crispin le même jour, occupé avec d'autres nègres, à jeter de l'eau sur le feu, et qu'il n'a point échangé de paroles avec lui mais que le soir Crispin lui a dit qu'il était mal pris pour mettre le feu, et que s'il voulait essayer une seconde fois il lui procurerait ce qu'il faudrait.

Le lendemain de l'incendie, il rencontre le mulâtre Edwards, appartenant à Mme Morgan; celui-ci lui demande qui a mis le feu; après quelque hésitation, James répond que c'est lui, et qu'il est disposé à recommencer si Edwards veut lui procurer de la térébenthine. Edwards lui en promet, et le soir même lui en remet une bouteille; plus tard Crispin lui apporte une fiole contenant également de la térébenthine.

Le vendredi, entre huit et neuf heures, Crispin revient, et demande que James lui donne un peu de térébenthine dont il veut aussi faire usage; celui-ci va prendre une partie de celle qui lui avait été donnée et la remet à Crispin.—Ils se séparent alors. Le lendemain, avant le jour James escalade l'entourage, ramasse des copaux et se rend dans un cabinet près de la chambre où il avait fait la première tentative, il jette sa térébenthine sur les copaux et y met le feu par le moyen d'une allumette,—il revient chez sa maîtresse, se couche—une demi heure après, la maison était en flammes.

Police—A. Lamothe a été arrêté sous la prévention d'avoir blessé le nommé J. B. Colbach, au jardin Ste-Hélène. Le recorder Génois a fait conduire le prévenu en prison.—Dans la 2e municipalité, M. Burke et J. D. gherty, accusés de vol, ont été interrogés par le recorder Caldwell et envoyés devant la 1re Cour de District.

CONGRÈS.

Sénat, 20 mai.—M. [illegible] fait un discours dans lequel il s'[illegible] de mettre M. Foote en contradiction a[illegible]-même sur la question de Californie.

M. Foote répond à M. [illegible] et cherche à prouver qu'il n'a jamais ce[illegible] conséquent avec lui-même.

M. Clemens réplique et il [illegible] un court débat entre lui, M. Foote, [illegible]ler et M. Turney.

Le Sénat siége à huis-clos p[illegible] s'ajourne.

Chambre des Représentans — M. Toombs demande la reconsidération du vote par lequel les rapports sur la réclamation Galphin ont été mis à l'ordre du jour de mardi. Il prend ensuite la parole et soutient que la réclamation est juste, que l'intérêt a été acquitté légalement, etc., etc.

M. Brooks dit que la question est double. Le secrétaire de la guerre peut-il agir comme agent dans les affaires de ce genre? En second lieu un officier du gouvernement peut-il payer des intérêts quatre fois plus forts que le capital, lorsqu'il suffirait d'acquitter ce capital et que le Congrès siége d'ailleurs?

M. Butler, de la Pennsylvanie, observe que pour l'interprétation d'une loi l'opinion de l'avocat-général a autant de poids qu'un acte du Congrès.

M. Preston King croit comprendre que M. Toombs n'a fait sa motion que pour pouvoir répondre à M. Brooks. Il demande que la motion soit déposée sur le bureau. Sa proposition est adoptée.

Le comité de conférence chargé de s'entendre sur le bill de recensement fait un rapport et la Chambre s'ajourne.

Sénat, 21 mai.—M. Yulee demande la prise en considération de sa résolution relative à l'invasion de Cuba.

M. Hale s'oppose à la motion et espère qu'elle ne prévaudra pas. Cela donnerait lieu, dit-il, à un débat prolongé.

M. Webster espère que la résolution sera appelée. C'est une question importante dont le Congrès doit s'occuper.

La résolution est appelée.

M. Walker propose de l'amender en y ajoutant une clause pour demander au Président en vertu de quelle autorité il a envoyé des bâtimens de guerre américains sur les côtes de Cuba pour étouffer une révolution supposée.

M. Yulee accepte l'amendement et prend la parole en faveur de sa résolution. D'après les renseignemens qui lui sont parvenus, il est porté à croire que l'expédition n'est pas organisée militairement et ne justifierait point par conséquent l'intervention armée du gouvernement. Si cependant on cherchait à violer la neutralité qui est imposée à ce gouvernement, il ne s'opposerait pas à l'application de mesures constitutionnelles.

M. Webster défend la conduite du Président. C'était, dit-il, le devoir du premier magistrat du pays de s'opposer aux projets des révolutionnaires.

M. Clay, après avoir fait quelques observations, demande que la résolution soit déposée sur le bureau. Sa proposition est adoptée.

L'ordre spécial du jour appelle le bill de compromis.

M. Soulé parle longuement contre certaines dispositions du projet de loi.

M. Clay défend avec énergie l'œuvre du comité et relève toutes les objections. Il a blâmé le président pour son refus de seconder le comité.

M. Upham obtient la parole, mais le Sénat s'ajourne.

Chambre des Représentans—La Chambre se constitue en comité général pour délibérer sur le message du président relatif à la Californie.

M. Hammond dit qu'il s'était prononcé, avant la réunion du Congrès, pour l'admission de la Californie, et que rien n'a transpiré depuis qui fut de nature à lui faire changer d'avis. Il défend le président et adjure le Nord et le Sud de s'abstenir de toute intervention.

M. Gentry déclare que les citoyens du Nord conjointement avec le monde civilisé n'ont aucune sympathie pour l'esclavage. Mais ils connaissent les devoirs qui leur sont imposés, et ils sauront toujours respecter les droits du Sud. L'esclavage ne peut être aboli que par la volonté des Etats où il existe.

M. King, du Massachusetts, est en faveur de l'admission de la Californie.

Le comité se dissout et la Chambre s'ajourne.

CALIFORNIE.

Un bulletin renfermant les nouvelles de la Californie jusqu'au 20 avril a été expédié au *New-York Sun* par la voie du Mexique et a paru dans un des derniers numéros de ce journal. Les avis ne sont pas très importans. Le steamer *Tennessee* est arrivé le 14 avril à San-Francisco avec 572 passagers. Il devait repartir le 20 pour Panama avec un million de piastres en espèces.

Le colonel Jack Hays, célèbre par ses exploits au Texas et au Mexique, a été élu shérif du comté de San-Francisco. Quant autres places, elles ont été réparties à peu près également entre les whigs et les démocrates.

Les affaires reprennent et il arrivait des mines une grande quantité de poudre d'or.

Candidats démocrates pour la présidence—Le *New-York Tribune* publie une liste des aspirants qui se proposent déjà de briguer la candidature présidentielle devant la Convention démocratique. C'est d'abord le général Cass, qui, battu une fois, se dit qu'on ne lui opposera pas toujours un candidat de la force du général Taylor. Un journal de la Géorgie inscrit à côté du nom de M. Cass celui de M. Cobb pour la vice-présidence. Le second aspirant dont on parle est l'honorable James Buchanan, de la Pennsylvanie. Son nom, on se le rappelle, a été en vain présenté deux fois devant la Convention démocratique. Le général Amos Lane vient ensuite. Nommé gouverneur de l'Orégon par M. Polk, il revient en ce moment aux Etats-Unis. Pauvre législateur, dit-on, mais excellent sabreur! Ses chances ne seraient pas mauvaises. Le général Wool accepterait volontiers la candidature. C'est un homme d'honneur et de talent. Il est aussi question du célèbre gouverneur Marcy, ex-secrétaire de la guerre, et de l'honorable Levi Woodbury, du New-Hampshire, que le Sud consentirait peut-être à accueillir.

On voit que les candidats démocrates pour la présidence de 1852 ne manquent pas.

St-Louis—Le relevé mortuaire de St-Louis fixe le nombre des décès qui ont eu lieu dans la semaine se terminant le 20, à 67 dont 9 causés par le choléra.

Consuls—John Summers Smith, de New-York, a été nommé consul des Etats-Unis pour le port de Malaga, en Espagne, et George Mountfort, du Massachusetts, consul dans l'île de Candie.

Ces deux nominations ont été ratifiées par le Sénat.

Incendie à Savannah—Un incendie a éclaté à Savannah le 23 de ce mois et a réduit en cendres une grande scierie à vapeur appartenant à la succession Winkler ainsi que quatre maisons en bois du voisinage. La perte est évaluée à quinze ou seize mille piastres. On croit que le feu a été mis par des malfaiteurs.

Bayou Sara—Le *Ledger* de Bayou Sarah annonce que le fleuve en face de cette ville recommence à monter. Il y a plus de quatre mois que les rues de Bayou Sara sont couvertes de trois ou quatre pieds d'eau et les habitans n'espèrent pas que l'inondation cesse avant deux ou trois mois.

FEUILLETON.

Mémoires d'Outre-Tombe.

VALLÉE DE SCHOELLENEN.—PONT DU DIABLE.

Après avoir franchi le pont du Saut du prêtre, et contourné le mamelon du village de Wasen, on reprend la rive droite de la Reuss; à l'une et l'autre orée, des cascades blanchissent parmi des gazons tendus comme des tapisseries vertes sur le passage des voyageurs. Par un défilé on aperçoit le glacier de Ranz qui se lie aux glaciers de la Furca.

Enfin, on pénètre dans la vallée de Schœllenen, où commence la première rampe du Saint-Gothard. Cette vallée est une coche de deux mille pieds de profondeur entaillée dans un plein bloc de granit. Les parois du bloc forment des murs gigantesques surplombans. Les montagnes n'offrent plus que leurs flancs et leurs crêtes ardentes et rougies. La Reuss tonne dans son lit vertical, matelassé de pierres. Un débris de tour témoigne d'un autre temps, comme la nature accuse ici des siècles immémorés. Soutenu en l'air par des murs le long des masses granitiques, le chemin, torrent immobile, circule parallèle au torrent mobile de la Reuss. Çà et là, des voûtes en maçonnerie ménagent au voyageur un abri contre l'avalanche; on vire encore quelques pas dans une espèce d'entonnoir tortueux, et tout à coup à l'une des volutes de la conque, on se trouve face à face du pont du Diable.

Ce pont coupe aujourd'hui l'arcade du nouveau pont plus élevé, bâti derrière et qui le domine; le vieux pont ainsi altéré ne ressemble plus qu'à un court aqueduc à double étage. Le pont nouveau, lorsqu'on vient de la Suisse, masque la cascade en retraite. Pour jouir des arcs-en-ciel et des rejaillissemens de la cascade, il se faut placer sur ce point; mais quand on a vu la cataracte du Niagara, il n'y a plus de chute d'eau. Ma mémoire oppose sans cesse mes voyages à mes voyages, montagnes à montagnes, fleuves à fleuves, forêts à forêts, et ma vie détruit ma vie. Même chose m'arrive à l'égard des sociétés et des hommes.

Les chemins modernes, que le Simplon a enseignés et que le Simplon efface, n'ont pas l'effet pittoresque des anciens chemins. Ces derniers, plus hardis et plus naturels, n'évitaient aucune difficulté; ils ne s'écartaient guère du cours des torrens; ils montaient et descendaient avec le terrain, gravissaient les rochers, plongeaient dans les précipices, passaient sous les avalanches, n'ôtant rien au plaisir de l'imagination et à la joie des périls. L'ancienne route du Saint-Gothard, par exemple, était tout autrement aventureuse que la route actuelle. Le pont du Diable méritait sa renommée, lorsqu'en l'abordant on apercevait au dessus la cascade de la Reuss, et qu'il traçait un arc obscur, ou plutôt un étroit sentier à travers la vapeur brillante de la chute. Puis, au bout du pont, le chemin montait à pic, pour atteindre la chapelle dont on voit encore la ruine. Au moins les habitans d'Uri ont eu la pieuse idée de bâtir une autre chapelle à la cascade.

Enfin ce n'étaient pas des hommes comme nous qui traversaient autrefois les Alpes, c'étaient des hordes de Barbares ou des légions romaines. C'étaient des caravanes de marchands, des chevaliers, des condottieri, des routiers, des pèlerins, des prélats, des moines. On racontait des aventures étranges: Qui avait bâti le pont du Diable? qui avait précipité dans la prairie de Wasen la roche du Diable? Çà et là s'élevaient des donjons, des croix, des oratoires, des monastères, des ermitages, gardant la mémoire d'une invasion, d'une rencontre, d'un miracle ou d'un malheur. Chaque tribu montagnarde conservait sa langue, ses vêtemens, ses mœurs, ses usages. On ne trouvait point, il est vrai, dans un désert une excellente auberge; on n'y buvait point de vin de Champagne; on n'y lisait point la gazette; mais s'il y avait plus de voleurs au Saint-Gothard, il y avait moins de fripons dans la société. Que la civilisation est une belle chose! cette *perle* je la laisse au *beau premier lapidaire*.

Sawaroff et ses soldats ont été les derniers voyageurs dans ce défilé, au bout duquel ils rencontrèrent Masséna.

LE SAINT-GOTHARD.

Après avoir débouché du pont du Diable et de la galerie d'Unterlach, on gagne la prairie d'Urseren, fermée par des redans comme les sièges de pierre d'une arène. La Reuss coule paisible au milieu de la verdure; le contraste est frappant: c'est ainsi qu'après et avant les révolutions la société paraît tranquille; les hommes et les empires sommeillent à deux pas de l'abîme où ils vont tomber.

Au village d'Hospital commence la seconde rampe, laquelle atteint le sommet du Saint-Gothard, qui est envahi par des masses de granit. Ces masses roulées, enflées, brisées, festonnées à leur cime par quelques guirlandes de neige, ressemblent aux vagues fixes et écumeuses d'un océan de pierre sur lequel l'homme a laissé les ondulations de son chemin.

Au pied du mont Adule, entre mille roseaux,
Le Rhin, tranquille et fier du progrès de ses eaux,
Appuyé d'une main sur son urne penchante,
Dormait au bruit flatteur de son onde naissante.

Très beaux vers, mais inspirés par les fleuves de marbre de Versailles. Le Rhin ne sort point d'une couche de roseaux: il se lève d'un lit de frimas, son urne ou plutôt ses urnes sont de glace; son origine est congénère à ces peuples du Nord dont il devient le fleuve adoptif et la ceinture guerrière. Le Rhin, né du Saint-Gothard dans les Grisons, verse ses eaux à la mer de la Hollande, de la Norwége et de l'Angleterre; le Rhône, fils aussi du Saint-Gothard porte son tribut au Neptune de l'Espagne, de l'Italie et de la Grèce; des neiges stériles forment les réservoirs de la fécondité du monde ancien et du monde moderne.

Deux étangs, sur le plateau du Saint-Gothard, donnent naissance, l'un au Tessin, l'autre à la Reuss. La source de la Reuss est moins élevée que la source du Tessin, de sorte qu'en creusant un canal de quelques centaines de pas, on jetterait le Tessin dans la Reuss. Si l'on répétait le même ouvrage pour les principaux affluens de ces eaux, on produirait d'étranges métamorphoses dans les contrées au bas des Alpes. Un montagnard se peut donner le plaisir de supprimer un fleuve, de fertiliser ou stériliser un pays; voilà de quoi rabattre l'orgueil de la puissance.

C'est chose merveilleuse que de voir la Reuss et le Tessin se dire un éternel adieu, et prendre leurs chemins opposés sur les deux versans du Saint-Gothard; leurs berceaux se touchent; leurs destinées sont séparées: ils vont chercher des terres différentes et divers soleils; mais leurs mères, toujours unies, ne cessent du haut de la solitude de nourrir leurs enfans désunis.

Il y avait jadis, sur le Saint-Gothard, un hospice desservi par des capucins; on n'en voit plus que les ruines; il ne reste de la religion qu'une croix de bois vermoulu avec son Christ; Dieu demeure quand les hommes se retirent.

Sur le plateau du Saint-Gothard, désert dans le ciel, finit un monde et commence un autre monde: les noms germaniques sont remplacés par des noms italiens. Je quitte ma compagne, la Reuss, qui m'avait amené, en la remontant, du lac de Lucerne, pour descendre au lac de Lugano avec mon nouveau guide, le Tessin.

Le Saint-Gothard est taillé à pic du côté de l'Italie; le chemin qui se plonge dans la Val-Tremola fait honneur à l'ingénieur forcé de le dessiner dans la gorge la plus étroite. Vu d'en haut, ce chemin ressemble à un ruban plié et replié; vu d'en bas, les murs qui soutiennent les remblais sont l'effet des ouvrages d'une forteresse, ou imitent ces digues qu'on élève les unes au-dessus des autres contre l'envahissement des eaux. Quelquefois aussi, à la double file des bornes plantées régulièrement sur les deux côtés de la route, on dirait d'une colonne de soldats descendant des Alpes pour envahir encore une fois la malheureuse Italie.

Samedi, 18 août 1832, (Lugano.)

J'ai passé la nuit à Airolo, Belinzona et la Val-Levantine: je n'ai point vu la terre, j'ai seulement entendu les torrens. Dans le ciel, les étoiles se levaient parmi les coupoles et les aiguilles des montagnes. La lune n'était point d'abord à l'horizon, mais son aube s'épanouit par degrés devant elle, de même que ces gloires dont les peintres du quatorzième siècle entouraient la tête de la Vierge: elle parut enfin creusée et réduite au quart de son disque sur la cime dentelée du Furca: les pointes de son croissant ressemblaient à des ailes; on eût dit d'une colombe blanche échappée de son nid de rocher: à sa lumière affaiblie et rendue plus mystérieuse, l'astre échancré me revenait Majeur au bout de la Val-Levantine. Deux fois j'avais rencontré ce lac, une fois en me rendant au congrès de Vérone, une autre fois en allant en ambassade à Rome. Je le contemplais alors au soleil, dans le chemin des prospérités; je l'entrevoyais à présent la nuit, du bord opposé, sur la route de l'infortune. Entre mes voyages, séparés seulement de quelques années, il y avait de moins une monarchie de quatorze siècles.

Ce n'est pas que j'en veuille le moins du monde à ces révolutions politiques; en me rendant à la liberté, elles m'ont rendu à ma propre nature. J'ai encore assez de sève pour reproduire la primeur de mes songes, assez de flamme pour renouer mes liaisons avec la créature imaginaire de mes désirs. Le temps et le monde que j'ai traversés n'ont été pour moi qu'une double solitude où je me suis conservé tel que le ciel m'avait formé. Pourquoi me plaindrais-je de la rapidité des jours, puisque je vivais dans une heure autant que ceux qui passent des années à vivre?

Description de Lugano.

Lugano est une petite ville d'un aspect italien: portiques comme à Bologne, peuple faisant son ménage dans la rue comme à Naples, architecture de la Renaissance, toits dépassant les murs sans corniches, fenêtres étroites et longues, nues ou ornées d'un chapiteau et percées jusque dans l'architrave. La ville s'adosse à un coteau de vignes qui dominent deux plans superposés de montagnes, l'un de pâturages, l'autre de forêts: le lac est à ses pieds.

Il existe sur le plus haut sommet d'une montagne, à l'est de Lugano, un hameau dont les femmes grandes et blanches ont la réputation des Circassiennes. La veille de mon arrivée était la fête de hameau; on était allé en pèlerinage à la Beauté: cette tribu sera quelque débris d'une race de barbares du Nord conservée sans mélange au-dessus des populations de la plaine.

Je me suis fait conduire aux diverses maisons qu'on m'avait indiquées comme me pouvant convenir: j'en ai trouvé une charmante; mais d'un loyer beaucoup trop cher.

Pour mieux voir le lac, je me suis embarqué. Un de mes deux bateliers parlait un jargon franco-italien entrelardé d'anglais. Il me nommait les montagnes et les villages sur les montagnes: San-Salvador, au sommet duquel on découvre le dôme de la cathédrale de Milan: Castagnola, avec ses oliviers dont les étrangers mettent de petits rameaux à leur boutonnière; Gandria, limite du canton du Tessin sur le lac; Saint-Georges, ensuite de son ermitage: chacun de ces lieux avait son histoire.

L'Autriche, qui prend tout et ne donne rien conserve au pied du mont Caprino un village enclavé sur le territoire du Tessin. En face, de l'autre côté, au pied du San-Salvador, elle possède encore une espèce de promontoire sur lequel il y a une chapelle, mais elle a prêté gracieusement aux Luganois ce promontoire pour exécuter les criminels et pour y élever des fourches patibulaires. Elle augmentera quelque jour de cette *haute justice*, exercée par sa permission sur son territoire, comme d'une preuve de sa suzeraineté sur Lugano. On ne fait plus subir aujourd'hui aux condamnés le supplice de la corde, on leur coupe la tête: Paris a fourni l'instrument; Vienne le théâtre du supplice: présens dignes de deux grandes monarchies.

Ces images me poursuivaient, lorsque sur la vague d'azur, au souffle de la brise parfumée de l'ombre des pins, vinrent à passer les barques d'une confrérie qui jetait des bouquets dans le lac au son des hautbois et des cors. Des hirondelles se jouaient autour de ma voile. Parmi ces voyageuses ne reconnaîtrai-je pas celles que je rencontrai un soir en errant sur l'ancienne voie de Tibur et de la maison d'Horace? La Lydie du poète n'était point alors avec ces hirondelles de la campagne de Tibur; mais je savais qu'en ce moment même une autre jeune femme enlevait furtivement une rose déposée dans le jardin abandonné d'une villa du siècle de Raphaël, et ne cherchait que cette fleur sur les ruines de Rome.

Les montagnes qui entourent le lac de Lugano, ne réunissant guère leurs bases qu'au niveau du lac, ressemblent à des îles séparées par d'étroits canaux; elles m'ont rappelé la grâce, la forme et la verdure de l'archipel des Açores. Je consommerais donc l'exil de mes derniers jours sous ces riants portiques où la princesse de Belgiojoso a laissé tomber quelques jours de l'exil de sa jeunesse? J'achèverais donc mes *Mémoires* à l'entrée de cette terre classique et historique où Virgile [illegible] Tasse ont chanté, où tant de révolutions [illegible] complies? Je rememorerais ma [illegible] tonne à la vue de ces montagnes [illegible]. Si leur rideau venait à se lever, il me [illegible]vrirait les plaines de la Lombardie et par delà, Rome; par delà, Naples, la Sicile, la Grèce, la Syrie, l'Egypte, Carthage: bords lointains que j'ai mesurés, moi qui ne possède pas l'espace de terre que je presse sous la plante de mes pieds! Mais pourtant mourir ici? finir ici?—n'est-ce pas ce que je veux, ce que je cherche? Je n'en sais rien.

LES MONTAGNES.—COURSES AUTOUR DE LUZERNE.—CLARA WENDEL.—PRIÈRES DES PAYSANS.

J'ai quitté Lugano sans y coucher; j'ai repassé le Saint-Gothard, j'ai revu ce que j'avais vu: je n'ai rien trouvé à rectifier à mon esquisse. A Altorf tout était changé depuis vingt-quatre heures: plus d'orage, plus d'apparition dans ma chambre solitaire. Je suis venu passer la nuit dans l'auberge de Fluelen, ayant parcouru deux fois la route dont les extrémités aboutissent à deux lacs et sont tenues par deux peuples liés d'un même nœud politique, séparés sous tous les autres rapports. J'ai traversé le lac de Lucerne, il avait perdu à mes yeux une partie de son mérite; il est au lac de Lugano ce que sont les ruines de Rome aux ruines d'Athènes, les champs de la Sicile aux jardins d'Armide.

Au surplus, j'ai beau me battre les flancs pour arriver à l'exaltation alpine des écrivains de montagne, j'y perds ma peine.

Au physique, cet air vierge et balsamique qui doit ranimer mes forces, raréfier mon sang, désenfumer ma tête fatiguée, me donner une faim insatiable, un repos sans rêves, ne produit point sur moi ces effets. Je ne respire pas mieux, mon sang ne circule pas plus vite, ma tête n'est pas moins lourde au ciel des Alpes qu'à Paris. J'ai autant d'appétit aux Champs-Elysées qu'au Montanvers, je dors aussi bien rue Saint-Dominique qu'au mont Saint-Gothard, et si j'ai des songes dans la délicieuse plaine de Montrouge, c'est qu'il en faut au sommeil.

Au moral, en vain j'escalade les rocs, mon esprit n'en devient pas plus élevé, mon âme plus pure; j'emporte les soucis de la terre et le faix des turpitudes humaines. Le calme de la région sublunaire d'une marmotte ne se communique point à mes sens éveillés. Misérable que je suis, à travers les brouillards qui roulent à mes pieds, j'aperçois toujours la figure épanouie du monde. Mille toises gravies dans l'espace ne changent rien à ma vue du ciel; Dieu ne me paraît pas plus grand du sommet de la montagne que du fond de la vallée. Si pour devenir un homme robuste, un saint, un génie supérieur, il ne s'agissait que de planer sur les nuages, pourquoi tant de malades, de mécréans et d'imbéciles ne se donnent-ils pas la peine de grimper au Simplon? Il faut certes qu'ils soient bien obstinés à leurs infirmités.

Le paysage n'est créé que par le soleil; c'est la lumière qui fait le paysage. Une grève de Carthage, une bruyère de la rive de Sorrente, une lisière de cannes desséchées dans la campagne romaine, sont plus magnifiques, éclairées des feux du couchant ou de l'aurore, que toutes les Alpes de ce côté-ci des Gaules. De ces trous surnommés vallées, où l'on ne voit goutte en plein midi; de ces hauts paravents à l'ancre appelés montagnes; de ces torrens sales qui beuglent avec les vaches de leurs bords; de ces faces violâtres, de ces cous goîtreux, de ces ventres hydropiques: foin!

Si les montagnes de nos climats peuvent justifier les éloges de leurs admirateurs, ce n'est que quand elles sont enveloppées dans la nuit dont elles épaississent le chaos: leurs angles, leurs ressauts, leurs saillies, leurs grandes lignes, leurs immenses ombres portées, augmentent d'effet à la clarté de la lune. Les astres les découpent et les gravent dans le ciel en pyramides, en cônes, en obélisque, en architecture d'albâtre, tantôt jetant sur elles un voile de gaze, et les harmonisant par des nuances indéterminées, légèrement lavées de bleu; tantôt les sculptant une à une et les séparant par des traits d'une grande correction. Chaque vallée, chaque réduit avec ses lacs, ses rochers, ses forêts, devient un temple de silence et de solitude. En hiver, les montagnes nous présentent l'image des zones polaires en automne, sous un ciel pluvieux; dans leurs différentes nuances de ténèbres, elles ressemblent à des lithographies grises, noires, bistrées: la tempête aussi leur va bien, de même que les vapeurs, demi-brouillards, demi-nuages, qui roulent à leurs pieds ou se suspendent à leurs flancs.

Mais les montagnes ne sont-elles pas favorables aux méditations, à l'indépendance, à la poésie? De belles et profondes solitudes mêlées de mer ne reçoivent-elles rien de l'âme n'ajoutent-elles rien à ses voluptés? Une sublime nature ne rend-elle pas plus susceptible de passion, et la passion ne fait-elle pas mieux comprendre une nature sublime? Un amour intime ne s'augmente-t-il pas de l'amour vague de toutes les beautés des sens et de l'intelligence qui l'environnent, comme des principes semblables s'attirent et se confondent? Le sentiment de l'infini, entrant par un immense spectacle dans un sentiment borné, ne l'accroît-il pas, ne l'étend-il pas jusqu'aux limites où commence une éternité de vie?

Je reconnais tout cela; mais entendons-nous bien: ce ne sont pas les montagnes qui existent telles qu'on les croit voir alors; ce sont les montagnes comme les passions, le talent et la muse en ont tracé les lignes, colorié les ciels, les neiges, les pitons, les déclivités, les cascades irisées, l'atmosphère *flou*, les ombres tendres et légères: le paysage est sur la palette de Claude le Lorrain, non sur le Campo-Vaccino. Faites-moi aimer, et vous verrez qu'un pommier isolé, battu du vent, jeté de travers au milieu des fromens de la Beauce, une fleur de sagette dans un marais, un petit cours d'eau dans un chemin; une mousse, une fougère, une capillaire sur le flanc d'une roche; un ciel humide, effumé, une mésange dans le jardin d'un presbytère; une hirondelle volant bas, par un jour de pluie, sous le chaume d'une grange ou le long d'un cloître; une chauve-souris même remplaçant l'hirondelle autour d'un clocher champêtre, tremblotant sur ses ailes de gaze dans les dernières lueurs du crépuscule; toutes ces petites choses, rattachées à quelques souvenirs, s'enchanteront des mystères de mon bonheur ou de la tristesse de mes regrets. En définitive, c'est la jeunesse de la vie, ce sont les personnes qui font les beaux sites. Les glaces de la baie de Baffin peuvent être riantes avec une société selon le cœur, les bords de l'Ohio et du Gange lamentables en l'absence de toute affection. Un poète a dit:

La patrie est aux lieux où l'âme est enchaînée.

Il en est de même de la beauté.

En voilà trop à propos de montagnes; je les aime comme grandes solitudes; je les aime comme cadre, bordure et lointain d'un beau tableau; je les aime comme rempart et asile de la liberté; je les aime comme ajoutant quelque chose de l'infini aux passions de l'âme: équitablement et raisonnablement voilà tout le bien qu'on en peut dire. Si je ne dois pas me fixer au revers des Alpes, ma course au Saint-Gothard restera un fait sans liaison, une vue d'optique isolée au milieu des tableaux de mes *Mémoires*: j'éteindrai la lampe, et Lugano rentrera dans la nuit.

A peine arrivé à Lucerne, j'ai vite couru de nouveau à la cathédrale, à la *Hofkirche*, bâtie sur l'emplacement d'une chapelle dédiée à saint Nicolas, patron des mariniers: cette chapelle primitive servait aussi de phare, car pendant la nuit on la voyait éclairée d'une manière surnaturelle. Ce furent des missionnaires irlandais qui prêchèrent l'évangile dans la contrée presque déserte de Lucerne; ils y apportèrent la liberté dont n'a pas joui leur malheureuse patrie. Lorsque je suis revenu à la cathédrale, un homme creusait une fosse; dans l'église, on achevait un service autour d'un cercueil, et une jeune femme faisait bénir à un actuel un bonnet d'enfant: elle l'a mis, avec une expression visible de joie, dans un panier qu'elle portait à son bras, et s'en est allée chargée de son trésor. Le lendemain, j'ai trouvé la fosse du cimetière refermée, un vase d'eau bénite posé sur la terre fraîche, et du fenouil semé pour les petits oiseaux: ils étaient déjà seuls, auprès de ce mort d'une nuit. J'ai fait quelques courses autour de Lucerne parmi de magnifiques bois de pins. Les abeilles, dont les ruches sont placées au-dessus des portes des fermes, à l'abri des toits prolongés, habitent avec les paysans. J'ai vu la fameuse Clara Wendel aller à la messe, derrière ses compagnes de captivité, dans son uniforme de prisonnière. Elle est fort commune: je lui ai trouvé l'air de toutes ces brutes de France présentées à tant de meurtres, sans être pour cela plus distinguées qu'une bête féroce, malgré ce que veut leur prêter la théorie du crime et de l'admiration des égorgemens. Un simple chasseur, armé d'une carabine, conduit ici les galériens aux travaux de la journée et les ramène à leur prison.

J'ai poussé ce soir ma promenade le long de la Reuss jusqu'à une chapelle bâtie sur le chemin: on y monte par un petit portique italien. De ce portique je voyais un prêtre priant seul à genoux dans l'intérieur de l'oratoire, tandis que j'apercevais au haut des montagnes les dernières lueurs du soleil couchant. En revenant à Lucerne, j'ai entendu dans les cabanes des femmes réciter le chapelet; la voix des enfans répondait à l'adoration maternelle. Je me suis arrêté, j'ai écouté au travers des entrelacs de vignes ces paroles adressées à Dieu du fond d'une chaumière. La belle, jeune et élégante fille qui me sert à l'*Aigle d'or* dit aussi très régulièrement son *Angelus*, en fermant les rideaux des croisées de ma chambre. Je lui donne en rentrant quelques fleurs que j'ai cueillies; elle me dit, en rougissant et se frappant doucement le sein avec sa main: "*Per me?*" Je lui réponds: Pour vous. Notre conversation finit là.

CHATEAUBRIAND.
(à continuer.)

COMMERCIAL

NOUVELLE-ORLEANS.
Mardi soir, 28 mai 1850.

La demande de coton est animée; les ventes de la journée s'élèvent à 4,000 balles à des prix fermes.

Le sucre et la mélasse n'ont pas varié; la demande est limitée.

La farine est ferme de $6 78 @ $8 le baril. Le maïs est plat; 2,500 sacs ont été faits de 65 @ 70 cts le boisseau.

Les provisions sont lourdes; le mess se vend $10 25, mais au détail il vaut $10 37 1/2 @ $10 50—prime, $8 37 1/2 @ $8 50. Le lard salé est en demande. La graisse est ferme.

Le whiskey se vend 21 1/2 @ 22 cts le gallon rectifié.

Le change est le même.

Le fret est lourd.

On nous prie d'appeler l'attention des capitalistes sur la vente des propriétés appartenant à la succession de feu Toussaint Mossy, qui sera faite par le shérif le 31 mai courant, à la bourse Saint-[illegible] 21mai—jusq31

[illegible]NCHE D'ANGLETERRE—En [illegible] du navire Isaac Newton, [illegible] de barillets peinture blanche [illegible], à vendre par
GAMBLE & BOYLE,
9, rue Bienville.

VICTOR HÉBERT, [illegible] et marchand de [illegible] peint, [illegible] du Havre: [illegible] 1850. [illegible] pour 1850. [illegible] Chenu. [illegible]

Le Bon Jardinier avec planches pour 1850. Nota—On trouvera constamment à cette librairie [illegible] ouvrages élémentaires tant en français qu'en anglais. Les nouveautés littéraires, pamphlets, pièces de théâtre, etc. etc. Aussi les articles de bureaux, comme papier, plumes, encre, crayons, etc. etc. La maison Hébert appelle surtout l'attention du public sur son stock de papier peint [illegible] variétés, depuis les prix les plus modiques jusqu'aux prix les plus élevés. [illegible]

VIN DE MADERE—200 barils vin de Madère, à vendre par
27 avril P. LONGIS, 47 Vieille Levée

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—
Steamship Yacht, Thompson, pr Brazos Santiago.
Steamer Gen Hebert, [illegible], pr Pensacola.
Navire Isaiah Crowell, [illegible], pr Boston.
Brick Marcellus, [illegible], pr Baltimore.
Goelette Tallahassee, [illegible], pr Apalachicola.

—ARRIVÉS.—
Navire Emma Watts, Watts, de Bordeaux.
Navire Squantum, Crocker, de Boston.
Barque Louisa, Gould, de Baltimore.
Jeddo, Stetson, de New-York.
Goelette Powhatan, Cole, de Pensacola.
Ann Eliza, Davis, de Pensacola.
Gen W Harrison, Couzens, de Pensacola.

—STEAMBOATS.—
Anna Johnson, des Opelousas.
Concordia, Pittsa, de Memphis.
United States, Mitton, de Cincinnati.
Jas L Day, Baker, de Mobile.
Gipsey, Ure, de Bayou Sara.
Gen Taylor, Powell, de Donaldsonville.
St Charles, Allen, de Mobile.
Shamrock, Hart, de Shreveport.

LISTE DES NAVIRES
En destination pour la Nouvelle-Orléans.

HAVRE.
Navire Pyramid, Henderson, partant le 25 avril
Navire Athens, Chase, parti le 31 mars

BORDEAUX.
Navire O J Chaffee, Thomas, chargeant le 20 avril
Navire Hulda Johnson, —, do
Navire Ferdinand, —, parti le 24 avril
Navire Eli Whitney, Dyer, parti le 25 mars
Navire Oscar, Lubory, parti le 31 mars
Navire Radius, Murray, parti le 20 avril

MARSEILLE.
Navire Cesare, Grandolfo, parti le 10 avril
Navire Maria-Eugenia, —, en charge le 1 avril

TRIESTE.
Navire European, Whiting, parti le 5 avril

ANVERS.
Navire Geo Stevens, Robinson, à la hauteur de Falmouth le 31 mars
Navire Sea Lion, Dyer, parti le 15 avril, touché à Deal et reparti le 21 avril

BRÊME.
Navire Uhland, —, parti le 23 avril
Navire Edmond, à la hauteur de Dover, le 13 avril
Navire Louisiana, Batjer, parti le 21 mars
Navire Queen, Ihle, parti le 29 mars et touché à Deal et reparti le 14 avril
Navire Volant, Phinney, parti le 8 avril

GÊNES.
Navire Diogenes, Day, parti le 28 mars et touché à Palerme et reparti le 4 avril.

MESSINE.
Barque Wm H Harris, Cole, parti le 1 avril

PALERME.
Barque Rainbow, Jackson, partie le 22 mars
Barque Kezia, Kendall, partant en fév
Barque Ariana, —, touché à Gibraltar le 12 avril
Brick Francesca, touché et parti de Gibraltar le 21 avril

CALCUTTA.
Navire St Petersburg, Plumber, partant le 20 mars

GAND.
Navire Comte de Flandre, —, parti le 23 avril

STEAMERS DE L'ATLANTIQUE.

[DE LIVERPOOL.]
Asia, pour Boston.......................le 18 Mai
America, pour New-York..................le 25 Mai

[D'AMERIQUE.]
Asia, de Boston.........................le 12 Juin
America de New-York.....................le 19 Juin

NOTICE.

PAR acte passé devant Achille Chiapella, notaire public, M. EDOUARD DUCOURNAU est chargé de ma procuration pendant mon absence.
Nlle-Orléans, 29 mai 1850.
29mai—6f Js DUCOURNAU.

Dix piastres de récompense.

PERDU le 26 courant, une paire de lunettes en or. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque les rapportera au magasin de grocerie encoignure Royale et Hopital. 29 mai—3

Maison à louer à Biloxi.

UNE charmante maison en bois à deux étages, située sur les bords du lac, à environ deux-cents yards de la résidence du major Stemmort. Cette maison a 10 chambres et une très bonne fontaine dans le voisinage. S'adresser à M. JOHN COLLEY, Biloxi, ou à
PAUL JUGE FILS & CO,
29 mai 27, rue St-Louis.

Maison de Commission.
103, Royale—H NOEL & GUIRAUD—103, Royale.

150 Barriques vin St Julien, St Estèphe, &c 150 barils vin blanc Graud, Barsac, sauterne, &c;
10 barriques Chateau Laffitte;
4 do do Margaux;
8 do St Emilion Laborde;
12 do Laubat St. Emilion
120 barils Madère,
40 do Xeres
100 caisses vin rouge et blanc de toute marque,
300 paniers Champagne,
150 caisses absinthe suisse, marque Pernod
60 do kirsch do ou
10 do fruits à l'eau de vie,
6 1/2 et 16 1/4 eau de vie
20 meules gruyère.
29mai

EAU DE VIE en débarquement du navire Emma Watts.
35 futailles, 1/4 et 1/8, à vendre par
H. NOEL & GUIRAUD,
29mai 103, rue Royale

Marchandises Suisses.

8 balles guingans de différentes largeurs,
4 do madras,
1 do bretelles.
Mousselines, mouchoirs et robes brodées, en magasin et à vendre par
H. NOEL & GUIRAUD,
29mai 103, rue Royale

A VENDRE en débarquement du navire Emma Watts, venant de Bordeaux:
20 barriques vin rouge St. Julien.
25 do vin blanc Haut Sauterne.
118 barils vin blanc do
N. DUDOUYT,
29mai 13, Toulouse

A VENDRE par le soussigné, en débarquement de l'Emma Watts, venant de Bordeaux,
200 barriques vin rouge,
20 barriques vin blanc,
175 demi barriques et caisses vin blanc,
1 boucaut oreille.
G. M. LUCAS,
29 mai 30, Bienville.

A VENDRE en magasin
3,500 caisses vin rouge,
300 caisses vin blanc,
40 quarts de pipe eau-de-vie Castillon,
50 barriques vin rouge ordinaire,
70 barriques vin rouge au-dessus de l'ordinaire,
30 demi barriques vin blanc 1846,
70 paniers huile d'olives de James Plagniol.
G. M. LUCAS,
29 mai 30 Bienville.

EN débarquement du navire Emma Watts, capt. L. L. Watts, venant de Bordeaux,
8 barriques vin rouge Cantenac Médoc;
12 do do St Estèphe
12 do do Macau
20 do vin blanc Haut Sauterne;
36 barils do
A vendre par B. TALAMON,
29mai 182—186, Royale

NAVIRE EMMA, de Bordeaux—10 demi pipes eau de vie, 4e preuve, Bordeaux,
10 quarts eau de vie 4e preuve, Bordeaux,
50 barils do do do
272 barriques vin rouge Montferrant,
8 do vin blanc Barsac;
18 demi-barriques do do
caisses vin rouge St. Julien;
500 do do St. Estèphe;
100 do do Haut Sauterne, à vendre par
THOMAS PINET & Co,
29mai 123, rue Royale

AMANDES—100 caisses amandes sans coques, en déchargement du navire Wabash, de New-York, à vendre par TROISGROS & CO,
29 mai 26, rue de la Vieille-Levée.

Jambons de Westphalie.

REÇU par les navires Preadt, Smith et Louisiana de Brême;
Un petit lot de jambons de Westphalie
50 barrils de harrengs de Hollande.
10 douz. eau de Seltz frais;
50 fromages Sapsego;
100 livres de saucissons de Brunswick;
10 caisses de prunes allemandes
à vendre par DUNTZ & IKEN,
29mai Encoignure Royale et Conti.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS — 256 caisses en débarquement des navires Wabash, Trenton et Grenade, à vendre par
G. W. DUNBAR,
28 mai 30, rue de la Douane.

BOTTES, SOULIERS et BRODEQUINS—Actuellement en déchargement des navires Faneuil Hall et Moses Wheeler. A vendre par FROST & Co,
28 mai 10 rue des Magasins

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—5,000 caisses, en magasin et à vendre par R G HOBBS,
28 mai 12, rue de la Douane.

Aux Habitans et Marchands de la Campagne.

ON trouvera constamment à la pharmacie du soussigné, à acheter à des prix très modérés, un assortiment complet de drogues, médicamens, produits chimiques, instrumens de chirurgie, etc. etc., parmi lesquels se trouvent, les plantes, racines, fleurs et semences les plus rares; les huiles essentielles fines; les clysopompes les plus variés et nouveaux, instrumens de dentiste, idem pour poser les ventouses, et idem en gomme élastique bien assortis.

Tout le ci-dessus etc. garanti de première qualité et toujours frais, son stock étant continuellement renouvelé.
A. A. PEYCHAUD,
28 mai 108, Rue Royale.

VIN de Marseille—30 barriques en magasin et à vendre par P. LONGIS,
28mai 47, rue Vieille Levée

VIN en caisses—100 caisses Chateau Laffitte; 20 do Chateau Margaux, en magasin et à vendre par P. LONGIS,
28mai 47, rue Vieille Levée

VIN—13 barriques vin de famille, en magasin et à vendre par P. LONGIS,
28mai 47, Vieille Levée

CORDAGE DE MANILLE—Grandeurs assorties à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
28 mai 14, rue Tchoupitoulas.

FROMAGES FRAIS—200 caisses à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
28 mai 14, rue Tchoupitoulas.

HUILE DE GRAISSE—100 barils en déchargement et à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
28 mai 14, rue Tchoupitoulas.

CHANDELLES DE L'ETOILE — 300 caisses Verdin, Smilds & Co., en déchargement du navire Hungarian, à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
28 mai 14, rue Tchoupitoulas.

ON désirerait trouver une femme d'un certain âge pour aider à tenir un ménage, où il n'y a point d'enfants.
On exigera de bonnes recommandations.
S'adresser au bureau de ce journal.
21mai

CIGARES DE LA HAVANE—En déchargement du brick P Soulé, Regalias, Loté, Wellington et Nueva Empresa, à vendre par [illegible] RAOUL & CO,
21 mai 17, rue de la Commune

CIGARES DE LA HAVANE—[illegible] meilleures [illegible] magasin et à vendre par J. [illegible]
9 mai [illegible]

HOTEL DU CHENE VERT A BILOXI,
TENU PAR Mme PRADAT.

LE public est informé que cet établissement, si avantageusement connu pour la salubrité de sa situation, la beauté de ses jardins, allées, kiosques, et la tranquillité dont on y jouit, est maintenant ouvert aux visiteurs.

Les propriétaires ont profité de l'hiver pour améliorer et agrandir la maison. Cet hôtel peut maintenant recevoir deux cents pensionnaires de plus que l'année dernière, et les familles pourront avoir des maisons aérées complètement séparées de l'hôtel.

La table est servie avec une recherche toute particulière, les vins et les liqueurs sont des meilleures qualités.

Mme Pradat a engagé un orchestre composé de bons musiciens, et il y aura deux bals par semaine. La salle de bal a 100 pieds de long, elle est élégamment décorée et séparée du reste de l'établissement, afin de ne pas importuner les pensionnaires qui ne voudraient pas assister au bal.

L'hôtel a engagé une compagnie de pêcheurs qui fourniront constamment la table d'huîtres et de poissons frais de toute espèce, tels que: poissons rouges, truites, grogards, pompanos, maquereaux espagnols et chevrettes.

L'établissement possède aussi un magnifique café, salle de billard, bateaux à promenades, et des maisons de bains pour les dames et les messieurs. On peut également se procurer des voitures et des chevaux de selle.

Mme Pradat informe le public que rien n'a été épargné pour rendre l'hôtel ci-dessus égal si non supérieur aux plus beaux établissemens de ce genre établis dans le Sud.

Les personnes qui désirent s'arrêter à l'hôtel du Chêne Vert, sont invitées à en informer le capitaine du steamboat, afin d'être débarquées au wharf de l'hôtel.

Les prix sont modérés. 19 mai—4m

A LA GARÇONNIÈRE, A MANDEVILLE,
(FACE AU GRAND WARF).

LES soussignés ont l'honneur d'informer le Public, qu'ils viennent de monter à Mandeville en face du Grand Warf, un établissement dont le besoin s'était jusqu'ici fait sentir impérieusement et où la *Fashion* trouvera, un confort d'un Restaurant tenu dans le meilleur genre sous le rapport du service, les mets et les vins les plus exquis. On pourra se faire servir à la table-d'hôte ou à la carte, et les prix seront modérés.

Au Restaurant est annexé une Barre où l'on trouvera toujours des liqueurs assorties et de 1re qualité.

Une Salle de Billard fait aussi partie de l'Etablissement où les Amateurs trouveront un délassement à la monotonie de la campagne.

Enfin, les propriétaires dans le but d'être agréables au Public, n'ont épargné ni peine ni argent pour procurer à ceux qui voudront bien les honorer de leur patronage toutes les commodités et le confortable qu'on peut désirer.

L'ouverture de l'Etablissement qui est entièrement neuf, aura lieu le samedi 25 courant, par un splendide *Lunch*.
16mai—3m BERTRAND COMBE & Co.

Consulat d'Espagne.

SONT invités à se présenter à ce Consulat MM. Joseph, Guillaume, Joseph Nevio, Augustin et Mlle Marie-Thérèse Ballestier, frères et sœurs de feu Jean-Baptiste Ballestier, décédé à la Guayane, (île de Puerto-Rico). La chancellerie du Consulat d'Espagne, située rue Bienville, encoignure Passage de la Bourse, est ouverte tous les jours de 9 heures 1/2 A. M., jusqu'à 2 heures 1/2 P. M.
J. BRINCIO DE CORTADA, chancelier.
21mai—6f

Avis aux Propriétaires de Mandeville.

LES personnes ayant des propriétés à Mandeville sont invitées à se présenter chez le secrétaire, de ce jour au 1er juillet prochain, et de payer leurs taxes de l'année courante.

Les propriétés dont les taxes n'auraient pas été payées seront saisies et vendues.
LOUIS COQUILLON,
Secrétaire de la corporation de la ville de Mandeville
Mandeville, 18 mai 1850.
22 mai—j 1er juillet.

Bureau des Architectes—Nouvelle Douane.
Nouvelle-Orléans, 17 mai 1850.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES seront reçues à ce bureau jusqu'au 1er juin 1850, à midi, pour la fourniture de 5,000 (cinq mille) barils de sable, Sharp Elias Cliff, livrés à la Nouvelle Douane. Ces matériaux devront être livrés le plus tôt possible après l'adjudication du contrat qui sera adjugé au plus bas soumissionnaire.

Des échantillons devront être fournis avec les soumissions. JOHN ROY,
18 mai Arch. assistant

Bureau de la Compagnie du Canal de Barataria et Lafourche.
No 9, rue Bourbon.

AVIS est par le présent donné aux actionnaires, que l'élection annuelle de cinq Directeurs pour servir pendant l'année courante, aura lieu au bureau de la Compagnie, lundi, 3 juin prochain, de 10 heures à 2 heures A. M.
7mai—7perm G. MAY, Secrétaire.

A louer.—UNE jolie résidence bien aérée, située rue Constance, entre celles des Orangers et Richard, on la louera à bon marché à un bon locataire, du 1er juin au 1er novembre prochain. Pour plus amples informations, s'adresser à DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
22mai 57, rue Natchez

A VENDRE—Une maison en briques à deux étages, située rue des Remparts, entre Bienville et Conti. Le lot mesure environ 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur. Pour les conditions s'adresser à
CHARLES ODIER & Co,
18 mai—15 80, rue de la Commune.

Belle résidence à Mandeville, à vendre ou à louer toute meublée.

LA [illegible] maison neuve, bien connue appartenant à M. J. J. Adert. S'adresser au No 57, rue de Chartres, ou à P. BRICOT,
14 mai—1m Encoignure St-Louis et Royale.

FASHIONABLE STORE.
Encoignure St-Charles et Commune.

J DUCOURNAU prévient ses amis et ses habitues que son départ pour France est fixé au 10 courant, il est prêt à recevoir toutes les ordres qu'il plaira lui confier. Les soins qu'il mettra à remplir les commandes seront appréciés de ceux qui jusqu'à ce jour l'ont honoré de leur bienveillant patronage. J. DUCOURNAU.

N. B. Les personnes qui doivent à l'ancienne maison J. Ducournau et Co sont priées de se présenter avant son départ, et celles qui ont des comptes à présenter sont priées de le faire au plus vite; car passé avant le départ à cette époque de recevoir ou de se représenter légal. J. DUCOURNAU.
6mai—30 Encoignure St Charles et Commune

A VENDRE POUR CAUSE DE DEPART.

UNE PHARMACIE bien achalandée, située encoignure Ste Claude et Bayou. S'adresser sur les lieux. 15mai—1m

VIN DE MADERE—150 barils, à vendre par
B. VALLS,
23mai 57, Commune.

SALSAPAREILLE—25 balles, à vendre par
B. VALLS,
23mai 57, Commune.

CIGARES de la Havane—70,000 à vendre par
B. VALLS,
25 mai 57, Commune.

SUCRE de la Havane—200 caisses blanc et jaune, à vendre par B. VALLS,
23mai 57, Commune.

PIERRES à filtrer—40 à vendre par B. VALLS
23mai 57, Commune.

VIN ROUGE en barriques en magasin et à vendre:
40 barriques vin rouge vieux Ch. St d'orbian 1841.
25 barriques vin rouge vieux St-Julien Médoc do.
6 do do do Milon Pauillac do
Par B. TALAMON,
23 mai 182 et 186, rue Royale.

Wm. L. CUSHING & Co,
Marchands-Commissionnaires et Expéditeurs,

AGENTS pour la vente du Beurre et Fromage de Fox Starch et pour le Champagne de Schneider. 17mai

BEURRE & FROMAGE—165 barils beurre de l'Ouest et 363 caisses fromage, reçus en consignation et à vendre à bas prix par
W. L. CUSHING & Co,
17mai 55, rue Commune.

PORC EPAULES—39 barils en consignation et à vendre à bon marché par
W. L. CUSHING & Co,
17mai 55, Commune.

JAMBONS—67 tierces différentes qualités, à vendre par W. L. CUSHING & Co,
17mai 55, Commune.

PORTER & ALE—50 barriques à vendre par
W. L. CUSHING & Co,
17mai 55, Commune

CHEMISES.—100 douz. chemises indiennes françaises;
150 douz chemises de dessous, tricotées en coton rosé, blanc et écru, à vendre par
JOS. N. ROBERT & CO,
17mai— Maison Rouge, entre les deux marchés.

COTON A VOILES.—De la marque de New-England et Pilot.—Assortis du No 2 et 7.—Aussi coton à voiles de Raven et de Howard —A vendre à bas prix pour clore une facture par
JOS. N. ROBERT & CO,
17 mai Maison Rouge entre les deux marchés.

AUGUSTE BARRAUD,
Encoignure Royale et Orléans,

A l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir par le navire Spindola—
Cent-cinquante douzaines de gants, soie et fil d'Ecosse de première qualité, pour hommes et pour dames, ainsi qu'un très grand choix de cravates d'été, en batiste et étoffe fantaisie de haute nouveauté. Il vient de recevoir en même temps un grand assortiment de porcelaine et de cristaux.

On est toujours sûr aussi de trouver le meilleur et le plus grand choix de parfumerie que l'on puisse désirer.

BOTTES, SO[illegible] QUINS—[illegible] des navires Acadia [illegible] BOBBS,
15 mai 12, rue de la Douane

MAGASIN DE SOIERIES EN GROS
AU COMPTANT.
C. YALE Jr. & Co,
Soieries nouveautés,
—CHAPEAUX DE PAILLE, FANTAISIES,
—ARTICLES POUR MODISTES,
—RUBANS, DENTELLES,
—GANTS, SHALS,
—TOILE ET BAS.
No 27, rue des Magasins,
23 jan—6 m Entre Commune et Gravier

Marchandises sèches.

C. M. SIMPSON vient de recevoir et offre en vente à son magasin, No 58, rue Canal, un grand et bel assortiment de marchandises sèches et fantaisie, de la dernière mode, ainsi qu'à l'usage des plantations.

ROBES—Albertines nouveau genre, très riches.
Baréges dessins de Paris do.
Grenadines nouveau genre.
Un grand lot de baréges à bon marché.
Organdis français, mousselines, jaconats.
Batiste, Rosas et un grand lot de mousseline à bas prix, de Pimeca.
Parapluies français et ombrelles.

TOILES—Toiles d'Irlande, des premières manufactures, et garantie fil. Linons fil et batiste.
Une grande variété mouchoirs batiste.
Toile à draps, un grand assortiment de marchandises de [illegible] pour le tout à vendre à bas prix pour du [illegible].
20 mai—

BOUCHONS—100 balles de différentes qualités en magasin et à vendre par
DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
[illegible]

[illegible]

AVIS AUX MAÇONS.

Bureau du Grand Secrétaire,
GRANDE LOGE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 27 mai 1850.

LES délégués à la Convention des Maçons, qui aura lieu à Bâton-Rouge, le premier lundi de juin prochain (1850), des loges de cette ville et de Lafayette, sont requis de s'assembler au bureau du frère Edouard Barnett, No 21, rue Conti, jeudi soir, 30 du courant, à cinq heures et demie, afin de prendre les dispositions nécessaires pour leur voyage à Bâton-Rouge. S. J. E. MASSICOT
28 mai—3 Grand Secrétaire.

Avis au public.

LE comité des finances du Conseil de la municipalité No 2, informe le public que d'après une résolution de ce Conseil il a reçu des pouvoirs de conférer avec les représentans légaux des parties intéressées dans le compromis original relatif à la bature de 1820, et sont par conséquent prêts à faire droit à toutes personnes ayant des réclamations dans cette affaire, suivant un acte de la Législature de l'Etat, passé en mars 1850, et ordonnant un arrangement à l'amiable.

Geo C. Lawrason, Henry Renshaw, C. D. Yancey. } Comité des Finances.
28 mai—1m

Théodore Dumffioux,
Rue Royale, 149.

A L'HONNEUR d'annoncer aux amateurs de la sellerie fine, qu'il a en magasin un joli assortiment de selles françaises et anglaises, pour homme ainsi que pour femmes, avec nouveau modèle; plus, pour enfants de tout âge, avec tous les articles concernant la partie; il a également des harnois français supérieurs, très assortis, en outre il se charge toujours d'établir tout genre de sellerie à ordre.—Le tout à des prix modérés. 26mai—1m

LE Docteur A. LION, Dentiste, autrefois 77, rue du Canal, prend la liberté de recommander à ses amis et à ses clients le Docteur J. West qui le remplacera pendant son absence de la ville.
J. WEST, Dentiste, 112, rue
29 mai—3 St-Charles près la rue Lafayette.

ON DEMANDE UNE MAITRESSE DE FRANÇAIS.

UNE dame Française, capable de diriger les classes de Français, peut obtenir une situation permanente, de bons appointements et une habitation agréable, dans une pension de demoiselles qui va s'ouvrir à Mobile.

Les personnes qui se présenteront voudront bien laisser leur adresse et les renseignements nécessaires à la librairie de M. B. M. Norman. Elles recevront une réponse verbale vendredi 31 mai.
28mai—3f

UNE dame française désirerait trouver une place de gouvernante: elle peut s'occuper de tous les ouvrages d'aiguilles, elle a reçu une bonne éducation et peut donner de bons renseignements. S'adresser au bureau de ce journal. 2e mai—

BANQUE DE CITÉ.
Nouvelle-Orléans, 27 avril 1850.

AVIS est par le présent donné aux porteurs de billets de cette Banque et aux personnes qui y déposeront qu'un arrangement a été fait avec la Banque de l'Etat de la Louisiane, et que cette institution a assumé le paiement sur demande, des billets et dépôts dus par la première de ces banques, à sa branche banque, rue du Camp, ancien local de la Banque de Cité.

Avis aux Actionnaires.

CONFORMÉMENT à l'arrangement fait avec la Banque de l'Etat de la Louisiane, cette institution paiera également sur demande, aux actionnaires de la Banque de Cité, au local ci-dessus désigné, la somme de cent piastres par action, ou la valeur au pair des actions, présentées pour être cancellées en déduisant au préalable le montant dû à cette banque par les actionnaires. R. J. PALFREY,
28av— Caissier

AVIS.
Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.
Nouvelle-Orléans, 16 mai 1850.

L'ELECTION de trente-deux surveillants de cette Compagnie, pour servir pendant l'année qui commencera le 1er lundi d'août prochain, aura lieu à son bureau, lundi 3 juin 1850, de 9 A. M., à 6 heures de soir.
16mai—15 CHARLES J. MANSONI, secrétaire

Agence de la Compagnie générale d'Assurance Mutuelle.

—DIVIDENDE.—

LES certificats de scrip pour un dividende de 16 pour 0/0 déclaré par cette compagnie sur les primes de l'année dernière sont maintenant prêts à être délivrés au bureau, 45, rue du Camp où on paiera également au même endroit 6 pour 0/0 d'intérêts dus sur les certificats émis par la compagnie en 1848 et 1849.
CH. BRIGGS & EDW. OGDEN, agents
17mai—1ptetcl3m

AVIS.

MON frère Z. CAVELIER étant décédé, la société de commerce connue sous la raison de A. & Z. CAVELIER, continuera et sera gérée par moi pour sa liquidation seulement, pendant un an à dater du 22 courant, en vertu d'une stipulation expresse à cet égard.
Nouvelle-Orléans, le 25 mai 1850.
27mai—6f A. CAVELIER.

AVIS—Les soussignés ayant été renommés par Son Excellence le Gouverneur Walker, notaires publics, ont l'honneur d'en informer le public, et se sont associés et se chargeront de toutes affaires qui se rattachent à leur profession.
ADOLPHE MAZUREAU, Notaire public,
PHILIPPE LACOSTE, Notaire public.
N. B. Leur étude est au No 53, rue Conti, à l'ancien bureau d'Adolphe Mazureau, près de la Banque de la Louisiane.

Hotel Français et Espagnol.
37, BROADWAY—NEW-YORK, 37.

MADAME MONDON, connue depuis longtemps de Messieurs les voyageurs Louisianais, au No 37, Broadway, a l'honneur de leur annoncer qu'elle vient de transférer son établissement au No 37 Broadway. Quelques parties pour la maison qui se trouve considérablement agrandie, pour la rendre plus vaste et commode, afin d'offrir de plus beaux appartemens aux voyageurs.

Madame Mondon, comme par le passé, ne négligera rien pour rendre sa maison confortable et agréable aux voyageurs. 16 avril—3m

Avis aux propriétaires, aux personnes s'absentant de la ville ou résidant hors de l'Etat.

LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir un bureau de courtage pour la location des maisons, la collecte des loyers, le renouvellement des assurances, le règlement des taxes, &c &c.

En un mot, il se met au lieu et place des personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Il se charge aussi de la vente et de l'achat des propriétés.
Nouvelle-Orléans, 14 mai 1850.
HENRY BEZOU,
14mai—1m No 69, rue Royale au 1er

A LOUER.—1o Une maison située à Lewisbourg, ayant plusieurs appartements, un jardin, &c, et faisant face au Lac Pontchartrain.

2o—Une maison en briques à 4 étages, située rue de la Vieille-Levée, No. 208, avec magasin au rez-de-chaussée, 8 chambres et cuisine à 2 étages.

Pour les conditions, s'adresser à M. B. Caldiran, rue Royale, No 163. 27 mai—5

CROISSEZ ET MULTIPLIEZ dit l'Ecriture—Les enfans des hommes doivent obéir avec joie à ce commandement. L'Elixir procréant Juno Cordial du Dr. Larzette est prescrit comme un restaurant dans les cas de débilité, impuissance, et toutes les irrégularités de la nature. Il ne promet rien qu'il ne puisse tenir. C'est le grand restaurateur des natures débiles et c'est un remède certain pour les personnes mariées et sans progéniture. Il guérit également les émissions séminales, les débilités, les faiblesses des organes génitaux, les affections nerveuses, leucorrhée, etc. C'est un remède sans pareil pour les maladies de poitrine, indigestions, faiblesses musculaires, souffrances physiques il est d'un goût agréable et d'une valeur inqualifiable pour les personnes sans enfans.

Attention—Toute bouteille qui ne porte pas la signature de Judson & Co, New-York, (seul agent américain) est contrefaite.

En vente à la Nouvelle-Orléans par J. Wright & Co, No 151, rue Chartres, à la Havane, par J. Valdé.
13 mars—6m v et c

PENSION ET RESTAURAT
A la Baie St-Louis.
Tenu par François Musse.

L'ETABLISSEMENT ci-dessus vient d'être ouvert dans la propriété de M. Benit, à un tiet du whaf. Des logements convenables ont été disposés pour les familles, et les amateurs de bonne chère pourront à toute heure du jour ou de la nuit se faire servir des repas particuliers dans la salle du restaurat, à des prix modérés. La cuisine sera faite par un cuisinier français. 7mai—15f

Demande d'institutrice.

UNE dame désirant aller à la Mobile pourrait se procurer une place d'institutrice dans une famille pour y donner des leçons de français, en s'adressant à Mme M. Goodrich.
Chez HYDE & GOODRICH,
13mai—10f 15, rue de Chartres.

VINS DU RHIN et Kirschwasser, directement importé—
3 caisses de Rhudesheimer.
10 do Niersteiner.
30 do Hattenheimer.
2 do Johanisberg.
10 do excellent Kirschenwasser.
4 do do qualité supérieure.
V. & E. MAIGNAN.
23 mai 85 et 87, rue St-Louis.

VINS DE BORDEAUX—en barriques et demi barriques pour familles, vins en caisses de qualités supérieures et divers crûs, bouchons en sacs de 500 chaque, à vendre par
V. & E. MAIGNAN,
23 mai 85—87, St-Louis.

LIQUEURS superfines, importées de Bordeaux—
40 caisses liqueurs assorties 1re qualité.
do Curaçao 1re qualité.
do eau-de-vie de Dantzick.
[illegible] paniers anisette extra superfine.
50 paniers véritable Guignolet d'Angers, à vendre par V. & E. MAIGNAN,
23mai 85—87, St-Louis.

COGNAC—Venant d'arriver.
40 quarts pipes cognac La Rochelle; marque Washington;
40 do do do do do J & J Prom & Co.
20 do " " 5e " Saint Criq LaRochelle.
20 do " " 1er preuve Aigle
14 do " " 4e " St-Cirq.
14 do " " 4e " J & J Prom & Co.;
A vendre par FDO DE FUENTES & Co,
21mai 22, Vieille Levée

VIN DE BORDEAUX, en barriques et en caisses, Abeynthe.—36 barriques vin rouge Paluc Loubis, pour familles.
12 barriques vin rouge Cantenac véritable.
8 1/2 do do do
1,000 caisses do St-Julien, Médoc.
400 do do St-Estèphe do
200 do do Pauillac; do
100 do vin blanc Haut Sauterne;
10 do absinthe Couvet fils.
A vendre par FDO DE FUENTES & Co.
21mai 22, Vieille Levée

TABAC EN FEUILLES DE HAVANE.—30 balles en magasin et à vendre par
FDO DE FUENTES & Co.
21mai 22, Vieille Levée

CAFE HAVANE.—95 sacs Prime Vert, à vendre par FDO DE FUENTES & Co,
21mai 22, Vieille Levée.

CIRE D'ABEILLES.—6 balles cire blanche à vendre par FDO DE FUENTES & Co,
21mai 22, Vieille Levée

CIGARES de la Havane—130,000 en magasin et à vendre par [illegible]
[illegible]

[illegible]

AMUSEMENTS.

Théatre d'Orléans.

3me soirée magique de M. MACALISTER,
Jeudi soir, 30 mai 1850.

A cette occasion il aura l'honneur de représenter pour la première fois l'expérience philosophique du repos aérien de Mme Macalister dans le rôle de

La femme Arabe dormant.

Et un grand changement d'expériences nouvelles et extraordinaires, en même temps instructives et amusantes.

Les portes seront ouvertes à 7 heures, et l'on commencera à 7 heures et demie.

Jours des Représentations de la Semaine.
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

Les représentations seront en français

VARIÉTÉS DE PLACIDE.

Bénéfice de M. GEORGE HOLLAND.
Mercredi soir 29 mai 1850.

THE WHIMS OF A COMEDIAN,

Pièce burlesque dans laquelle M. Holland remplira à lui seul tous les rôles, il fera le ventriloque etc. Après cela, un grand divertissement par tous les danseurs.

Suivie de la farce en un acte, intitulée

AN ALARMING SACRIFICE.

Puis, on se ond Grand Divertissement, la JOTA ARAGONAISE. Le spectacle sera terminé par

MY PRECIOUS BETSY,
Pièce comique.

JARDIN WASHINGTON.

Plantation McCarty 174 et 175, rue Levee, 3me Municipalité.

LE jardin Washington qui vient d'être ouvert au public offre aux promeneurs le lieu de promenade le plus agréable du Sud. Les visiteurs trouveront sous de beaux ombrages des rafraîchissemens de 1re qualité tels que crêmes à la glace, sorbets, soda waters, &c. M. Robert Chivers le propriétaire ne négligera rien pour faire ce cet endroit le rendez vous de la bonne société de la ville.

Les omnibus partant de la rue Canal se rendent à deux pas du jardin.
Prix d'entrée—10 cents. 27 av

LE DOCTEUR EDOUARD MARTIN.

PRÉVIENT ses clients qu'il donnera ses consultations de huit à neuf heures A. M. et de deux à quatre heures P. M., à son cabinet, rue des Remparts, 2[illegible]
18av—2m

WHITE-HALL,
No 41, RUE ST-LOUIS,
SALON D'HUITRES, CAFE, &c, &c.

NOUS allons ouvrir le 1er décembre, dans la rue St-Louis, en face de la Bourse, un établissement dont le besoin se faisait sentir dans les limites de la Première Municipalité.

Nous avons fait construire un salon réunissant en même temps un café et un établissement pour la consommation des huîtres.

Dans les dispositions que nous avons prises pour flatter les goûts du public, nous n'avons épargné aucune dépense, ni négligé aucune mesure tendant à donner un cachet de supériorité à notre établissement sur tous ceux de ce genre à la Nouvelle Orléans.

Un homme d'une expérience reconnue est attaché à notre salon pour se procurer les meilleures huîtres qu'il sera possible d'obtenir, et les liqueurs du bar seront toujours du meilleur choix. Nous attendons dans notre établissement le plaisir et le décorum et nous tâcherons d'en faire un lieu de rendez vous agréable pour les amis [illegible] d'hiver.

Une magnifique salle de billard est attachée à la maison. Notre salon sera richement décoré splendidement éclairé et les travaux que nous y avons faits, à d'énormes dépenses, par des artistes du premier mérite, lui donnera une apparence flatteuse.
24 nov S. VIOSCA & Co

BUREAU DU Dr. J. L. LANDREAUX.
Passage de la Bourse, No 18,
Entre St Louis et Conti.
Consultations de midi à 3 heures 25mai— m

P. CHARLES CUVELLIER,
AVOCAT, NOTAIRE-PUBLIC
8 mai *Bureau, No. 174 rue Royale*

HORATIO DAVIS,
Notaire Public, rue St-Charles,
Sous l'hôtel St Charles, près la rue Commune

J. MAGNE,
AVOCAT,
A son Bureau 23, rue de Chartres

LES soussignés se sont associés pour exercer ensemble la profession d'avocat
M. M. COHEN,
DAVID C. LABATT.
22 Exchange Place, vis-à-vis
24 juil—1a le Bureau de la Poste

D. DORNIO Jr.,
Marchand Commissionnaire et importeur de Cigares, Tabac et Café de la Havane,
6 sept Rue Gravier, No. 34.

V. TARDÉ, Courtier.
VENTE et ACHAT de toutes espèces de Marchandises
Et PRETS D'ARGENT.
185, rue Conti, entre Bourgogne et Rempart
12mars—1yr

LANGUE ANGLAISE,
SYSTÈME ORAL.

J S D'E PALOS, Professeur d'Anglais Français et Espagnol, au Passage de la Bourse, tout près de la rue de Douane. Les cours commencent depuis 8 heures du matin jusqu'à 1 heure et depuis 5 heures du soir jusqu'à 9. Son système d'enseignement, étant bien connu dans cette ville depuis douze ans, les personnes qui désirent parler en très peu de temps les susdites langues feront bien de ne pas en négliger la meilleure occasion. 25 fev—3m

CONSERVES ALIMENTAIRES de St Louis—Les soussignés dépositaires des conserves de MM. Lengler & Co, de St-Louis, préviennent MM les capitaines de navires et agents, ainsi que les marchands, &c, qu'ils ont toujours en magasin un assortiment complet de soupes, patés, rôtis, saucissons, &c, qu'ils offrent à vendre aux prix de la manufacture. A. COUTIN & RANSON,
25 mai—1m 13, Bienville

GRANDE RÉDUCTION SUR LES ORGANDIS ET JACONATS FRANÇAIS.
M. R. HAGGERTY & Bro.
No 5e, rue du Canal

SOLLICITENT respectueusement l'attention de dames à la très-grande réduction des prix, au les marchandises suivantes:

Organdis et balzorines imprimés, riches, réduit de 50 à 30 cents.

Les plus belles qualités de jaconats français réduits de 37 1/2 cents à 25 cents.

Nous offrons également les marchandises ci-après, qui viennent d'arriver, à des prix considérablement réduits:

BAS DE COTON ANGLAIS.
500 douzaines bas de coton, faits à Londres, pour dames et demoiselles.
800 douzaines chaussettes anglaises, pour hommes et garçons;
Toile à chemises, d'Irlande, toile à traversins, toile à draps 6/4, 8/4, 10/4 et 12/4. Platilles, Bretagne Creas, Morlaix, Toile de Paris, Damassés, Diaprés toile à table, serviettes, linges de table, rideaux en mousseline et dentelles, brin à moustiquaire, bobinet 10/4, mousseline brochée et unie.
Le plus vaste assortiment de Baréges, Tissus, Grenadines, Albarines et autres articles pour habillements de dames; le tout des derniers goûts et ce qu'il y a de mieux assorti en ville. 1lav ins

LIQUIDATION

LA société existant sous la raison de commerce Tiblier frères, devant être dissoute à la fin d'aout prochain, les soussignés préviennent les dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne et le public en général, qu'à partir de ce jour ils vendront leur stock de marchandises à 25 pour cent au dessous du prix coûtant, se composant d'un grand assortiment de marchandises françaises très convenables pour la saison, Choisies et importées par un de ces messieurs venant d'arriver de France. Les dames sont instamment priées de venir les visiter convaincues qu'elles y trouveront leur avantage.
TIBLIER FRÈRES,
Encoignure Dumaine et Condé et encoignure Camp et Julia.

P. S. Toutes les personnes qui doivent à la dite société sont priées de venir régler leur compte dans le plus bref délai.

M. C. Tiblier, encoignure Hôpital et Condé, désirant se retirer totalement des affaires offre à vendre les marchandises de ce magasin avec la même réduction que celle désignée ci dessus.
Nouvelle-Orléans, le 3 mai 1850.
7 mai—3m

Cognac.—Cognac.

EN débarquement du navire James Pennell, de Bordeaux, le soussigné offre à vendre,
150 futailles cognac 4e preuve. D. LANATA,
2mai 9 & 10, rue Jefferson

GENIEVRE DE HOLLANDE.

LE soussigné, seul importeur de la marque célèbre du Steamboat, offre à vendre 80 pipes de ce genièvre supérieur, en débarquement du brick Hope, en lot à la convenance des acheteurs et à des conditions libérales. JAMES FLINT,
15nov 55, rue Commune

60 BALLES impériales, comprenant 60,000 yards;
20 balles platilles;
20 do toile de Russie;
4 do lasting;
500 pièces indienne bleue;
300 do do noire;
300 do do fantaisie, grande largeur;
17 caisses fil Rail; 6 balles lainees;
8 do mouchoirs, 100 balles menthe;
8 do large velours; 8 caisses [illegible].
Bas en soie patentes, canelle de Ceylan et plusieurs autres articles, le tout sujet au drawback.
R. D. BLOSSMAN,
8av 12, rue Conti

BOUCHONS—300 milliers bouchons fins, surfins, superfins pour bouteilles;
30 milliers bouchons à damejeannes
A vendre par NUMA LACOSTE,
6 mai 147, rue Royale

EN débarquement du navire Jane Henderson, de Rotterdam—
MOSELLE 5 caisses vin [illegible]
[illegible]